Département de la Somme Arrondissement d'AMIENS Communauté de Communes Nièvre et Somme 1, allée des quarante Parc d'Activités des Hauts du Val de Nièvre - BP 30214 80420 FLIXECOURT Tél: 03.22.39.40.40 OBJET: Formation de la commission d'évaluation des charges transférées (remplace la délibération du 10 juillet 2020) Date de convocation: 1 février 2024 Date de séance : 7 février 2024 Date d'affichage: 14 février 2024 Membres en exercice: 55 Membres présents: 39 Membres votants: 44 Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à 12h00

Envoyé en préfecture le 13/02/2024 Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 080-200071223-20240207-17_2024-DE

N° 17/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février, le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de Crouy-Saint-Pierre, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, ALEXANDRE, Mrs LEITAO, DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, VIGNON, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, COLOMBEL, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

Mmes CHEVALIER, CAPRON, LICOUR, CERNEY,
Mrs PINCHON, ALEXANDRE, LEULIER, MAUGER, GUILLOT,
MADANI-BUTIN, BLAIZEL, TIRMARCHE, HENRY, BOULLET, LEBLANC
D, LEBLANC JM.

M ALEXANDRE donne pouvoir à MME BENEDINI M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER M HENRY donne pouvoir à M PARMENTIER MME LICOUR donne pouvoir à M DELATTRE MME CERNEY donne pouvoir à M DUCROTOY

Secrétaire de séance : MME SOUILLARD

La séance étant ouverte.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme actuellement en vigueur,

CONSIDERANT la nécessité de délibérer à nouveau pour désigner les membres de la commission d'évaluation des charges transférées,

EXPOSE DES MOTIFS:

Monsieur le Président expose : Mme CARLIER (Saisseval) et M GOURGUECHON (Argoeuves) n'étant plus délégués communautaires, il convient de délibérer à nouveau pour procéder à leur remplacement au sein de la commission d'évaluation des charges transférées.

Ouïe la proposition de Monsieur le Président,

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 080-200071223-20240207-17_2024-DE

Après en avoir délibéré, sont élus, à l'unanimité, membres de la commission d'évaluation des charges transférées :

M. René LOGNON, Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

Madame Catherine BENEDINI AILLY SUR SOMME

Monsieur Gonzague DE LIMERVILLE ARGOEUVES

Monsieur Jean Luc HERBETTE BELLOY SUR SOMME

Monsieur Dominique MOREL BERTEAUCOURT LES DAMES

Monsieur Claude FOURCROY BETTENCOURT SAINT OUEN

Monsieur Etienne VIGNON BOUCHON

Monsieur Anthony DELASSUS BOURDON

Monsieur Eric ALEXANDRE BREILLY

Monsieur Marcel POISSON CANAPLES

Monsieur Jean Philippe DELFOSSE CAVILLON

Monsieur Jean Paul LEULIER CROUY SAINT PIERRE

Monsieur Nicolas MARECHAL DOMART EN PONTHIEU

Monsieur Patrick GAILLARD FLIXECOURT

Monsieur Manuel GUILLOT FOURDRINOY

Monsieur STEPHANE COLOMBEL FRANQUEVILLE

Monsieur Philippe MAUGER FRANSU

Monsieur Philippe CARPENTIER HALLOY LES PERNOIS

Monsieur Gérald BEC HANGEST SUR SOMME

Monsieur Jean Luc MADANI-BUTIN HAVERNAS

Monsieur Philippe FRANCOIS LA CHAUSSE TIRANCOURT

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 080-200071223-20240207-17_2024-DE

Monsieur Jean Luc WALIGORA LANCHES SAINT HILAIRE

Monsieur Bertrand BLAIZEL LE MESGE

Monsieur Ghislain TIRMARCHE L'ETOILE

Monsieur Éric OLIVIER PERNOIS

Monsieur Antony DELVILLE PICQUIGNY

Monsieur Philippe BELLAREDJ RIBEAUCOURT

Monsieur Michel HENRY SAINT LEGER LES DOMART

Madame Sylvie DE ALMEIDA SAINT OUEN

Monsieur Gilles DELATTRE SAINT SAUVEUR

Monsieur Vincent LOUETTE SAISSEVAL

Madame Annick LEMAIRE SOUES

Monsieur Dominique BOULET SURCAMPS

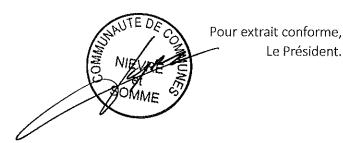
Monsieur Joël BOULARD VAUCHELLES LES DOMART

Monsieur Stéphane DUCROTOY VIGNACOURT

Monsieur Didier LEBLANC VILLE LE MARCLET

Monsieur Jean Marie LEBLANC YZEUX

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 13 février 2024 et de sa publication le 14 février 2024.